

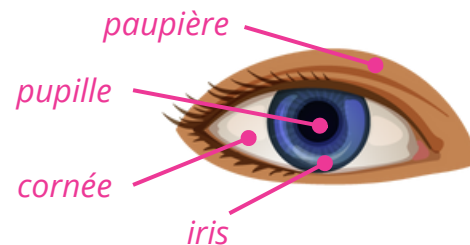
MON ENFANT A-T-IL UNE **BONNE VUE?**

ADOPTÉZ LES BONS GESTES

OBSERVEZ
AGISSEZ
SURVEILLEZ



OBSERVEZ



Périnatalité

- La grossesse et la naissance ont été difficiles, **mon enfant est prématuré** ou il avait un petit poids de naissance
- Il y a des **antécédents ophtalmologiques dans ma famille** : maladies des yeux infantiles ou familiales, strabisme ou port de lunettes

A la naissance et dans les premiers mois de vie



- Je vois **du blanc sur une pupille** et/ou **sa pupille ne se reflète pas sur les photos au flash**
- Mon bébé **ne me fixe pas**
- J'observe un **strabisme (il louche)** constant avant 3 mois ou intermittent après 3 mois
- J'observe des **tremblements oculaires** (nystagmus)
- Il y a des **antécédents d' "œil paresseux"** (amblyopie) dans la famille

A 1 an

- Il ne se déplace pas, **n'attrape pas les objets**
- Il **louche**
- Il **larmoie** beaucoup
- Il est **gêné par la lumière vive**



Entre 1 an et 30 mois

- Il **tombe ou se cogne** souvent
- Il **cligne des yeux**, se frotte les yeux
- Il ne parle pas, **ne communique pas avec son regard**

Entre 3 ans et 5 ans

- Il a des difficultés d'apprentissage du graphisme, il **confond certaines lettres ou chiffres**
- Il a des **difficultés de concentration**
- Sa **vision est floue** ou **double**
- Ses yeux sont **rouges** et l'enfant **plisse les yeux** pour regarder la télé

AGISSEZ

Je demande l'avis de mon pédiatre, de mon médecin traitant ou d'un ophtalmologiste.

Je peux consulter un(e) orthoptiste à n'importe quel âge sur prescription médicale.

Pour favoriser le dépistage entre 9 et 15 mois et de 30 mois à 5 ans, l'accès direct (sans prescription) est possible

- **Stimulez votre enfant** : montrez-lui des objets, des couleurs, des formes. Vérifiez s'il les voit aussi bien avec l'œil droit qu'avec l'œil gauche.
- Les **écrans sont déconseillés**. Les activités extérieures sont à favoriser à tout âge.

SURVEILLEZ

- **Je m'assure de la bonne communication visuelle de mon enfant** : s'il utilise son regard pour se déplacer, pour s'exprimer, pour jouer, pour attraper, s'il fixe et suit du regard les gens autour de lui, etc.
- **S'il a des lunettes je m'assure que mon enfant les porte bien et que sa monture est adaptée** : il ne regarde pas par-dessus les lunettes, les montures ne lui font pas mal. Je fais vérifier le réglage régulièrement chez l'opticien.
- **Je fais contrôler sa vue tous les ans ou tous les 6 mois** en fonction de ce qui m'a été demandé.
- **Si un traitement d'amblyopie est prescrit je le fais tous les jours (occlusion d'un œil et exercices)**. Ce traitement est efficace s'il est fait précocement ; après 5 ans la récupération est plus compliquée en cas d'amblyopie importante.
- Même si le bilan des 9 mois est normal, **le contrôle entre 30 mois et 4 ans doit être systématique**. Entre temps, il faut consulter au moindre doute.



BON À SAVOIR

- **80 % des apprentissages passent par le visuel** ; il est donc important de bien voir.
- **20% des enfants de moins de 6 ans présentent une anomalie visuelle** (hypermétropie, myopie, astigmatisme).
- **La vision n'est pas acquise à la naissance. Elle se développe dans les premières années de vie jusqu'à 12 ans.** La vision des couleurs se met en place progressivement jusqu'à 4 ans. La vision binoculaire apparaît à 6 mois avec la vision du relief et sera acquise à 9 ans.
- **Le champ de vision de mon enfant est plus étroit que le mien** : quand il court derrière un ballon, il ne voit pas sur les côtés.
- **Plus un trouble visuel est dépisté tôt, plus son traitement est efficace.**
- **Durant la croissance un trouble de la vision peut apparaître à n'importe quel moment.**

L'orthoptiste dépiste, rééduque et réadapte la vue.

Les examens sont remboursés et des dépistages sont possibles en accès direct aux âges critiques du développement de l'enfant (9 - 15 mois et 30 mois - 5 ans)

Cette fiche conseil a été réalisée par un groupe de travail à l'initiative de l'URPS Médecins Libéraux AuRA, composé de professionnels de santé issus des URPS Au-RA.



Les plaquettes déjà publiées par **Pédia Santé** sont disponibles librement sur le site

www.pediasante.net



PEDIA SANTE

RÉSEAU VILLE HÔPITAL